

Bretagne : les indépendants d'Accord Bio réunis à Chavagne pour structurer l'année 2026

Chavagne (35), 3 mars 2026 – *Dans un contexte marqué par la réduction du budget de l'Agence Bio (de 18 M€ à 8,6 M€) et les débats sur l'avenir de la gouvernance de la filière, le groupement Accord Bio, qui fédère 270 magasins indépendants en France, a réuni près de 50 % de ses points de vente bretons pour un temps d'échanges stratégique. Le réseau vise désormais 300 magasins en 2026.*

Une réunion régionale pour clarifier la position du groupement



La rencontre s'est tenue à L'Entre 2 Rives – Espace Châteaubriant, sous l'animation d'Éric Natali, président d'Accord Bio, et de Thierry Schneider, administrateur du groupement.

Près de 25 dirigeants représentant une trentaine de magasins Bretagne–Normandie ont participé à cette réunion organisée quelques jours après la

décision du Synadis de quitter l'Agence Bio. Les échanges ont permis de **revalider cette position** et d'en mesurer les implications pour les magasins indépendants.

Gouvernance, promotion et perspectives 2026

Les discussions ont porté sur :

- l'avenir de la gouvernance du bio
- les moyens consacrés à la promotion nationale
- les réalités économiques des magasins spécialisés
- les perspectives 2026 pour les indépendants

Dans un marché fragilisé mais montrant des signes de stabilisation (+5 à 6 % de fréquentation en 2025), les participants ont souligné la nécessité de rester structurés et solidaires.

Un modèle basé sur l'autonomie et l'ancrage territorial

Accord Bio fonctionne sans centrale d'achat : chaque magasin conserve son indépendance commerciale et adapte son offre aux attentes de sa clientèle ainsi qu'aux spécificités de son territoire. Le réseau s'appuie sur 190 fournisseurs au total : 115 partenaires en direct et 85 via des accords tripartites avec des grossistes, dont Biodis, partenaire historique du groupement.

Ce fonctionnement favorise :

- un ancrage local fort
- la valorisation des producteurs régionaux
- une identité propre à chaque point de vente
- une adaptation aux habitudes d'achat locales

Selon les retours partagés lors de la réunion, cette autonomie constitue un atout majeur dans le contexte actuel.

« Les nouveaux adhérents nous disent qu'ils trouvent chez Accord Bio un véritable espace d'échanges entre dirigeants. Ils apprécient la qualité du magazine trimestriel, outil de fidélisation client, mais surtout la liberté qu'ils conservent dans leurs choix d'assortiment. Le collectif apporte du soutien sans retirer l'indépendance. », précise Éric Natali.

Illustration terrain à Mordelles



La journée s'est conclue par la visite collective du magasin **Au Comptoir de la Nature**, à Mordelles. Intégré au réseau il y a quatre ans, ce point de vente affiche **+40 % de croissance depuis son adhésion**, illustrant la dynamique du groupement.

Cap sur 2026

En 3 ans, Accord Bio est passé de 195 à 270 magasins au niveau national. L'objectif est désormais d'atteindre **300 magasins indépendants en 2026**.

Parmi les actions prévues :

- Une opération commerciale nationale du 9 au 22 mars (plus de 100 produits jusqu'à - 25 %)
- Le Salon Accord Bio
- L'Assemblée Générale à Lyon
- De nouvelles campagnes de communication

Pour Éric Natali :

« Nos magasins indépendants correspondent aux attentes actuelles des consommateurs : proximité, adaptation locale et identité régionale forte. Le collectif nous permet d'être plus solides tout en restant libres. »

Thierry Schneider ajoute :

« Ces réunions régionales renforcent la cohésion et permettent de partager des solutions adaptées à chaque territoire. »

Contact presse

Agence Comme ils disent

Chloé Méhat – c.mehat@agence-cid.fr - 06 89 57 84 63

A propos d'ACCORD BIO : ACCORD BIO est un groupement de 270 magasins bio indépendants sans centrale d'achats. Sa mission : défendre une distribution biologique fondée sur la proximité, l'autonomie locale et l'entraide. Le réseau propose à ses adhérents des outils mutualisés (fournisseurs, communication), tout en préservant leur liberté. Il s'engage pour une bio cohérente, accessible et ancrée dans les territoires. Site : www.accord-bio.fr.